

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

-----  
REGION DE L'OUEST

-----  
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

-----  
COMMUNE DE KEKEM

-----  
COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES



-----  
REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
WEST REGION

-----  
UPPER-NKAM DIVISION

-----  
KEKEM COUNCIL

-----  
INTERNAL PROCUREMENT  
COMMISSION

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE ET AUTORITE CONTRACTANTE**  
***MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM***

**15 FEV 2022**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES COMPETENTE :**  
***COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES***  
***AUPRES DE LA COMMUNE DE KEKEM***

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N° 02/DC/CKEM/CIPM-TBEC/2022 DU ~~11~~ FEV 2022**  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DE LA**  
**CHEFFERIE FONKOUANKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM,**  
**DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINAC) - EXERCICE 2022

AUTORISATION DE DEPENSE : N° .....

IMPUTATION BUDGETAIRE : N° .....

POSTE COMPTABLE ASSIGNATAIRE : RECETTE MUNICIPALE DE KEKEM

## **SOMMAIRE**

- 1) AVIS DE CONSULTATION
- 2) REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION
- 3) CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)
- 4) CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)
- 5) BORDEREAU DES PRIX ET QUANTITES
- 6) DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF
- 7) PROJET DE LETTRE COMMANDE
- 8) FORMULAIRES ET FICHES MODELES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES
- 9) LISTE DES BANQUES DE 1<sup>ER</sup> RANG ET COMPAGNIES D'ASSURANCE AGREES PAR LE MINFI ET AUTORISEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

**PIECE N° 1**  
**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE**  
**DE COTATION**



## AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU ~~14 FEV 2022~~

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA  
CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM,  
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.**

### **1- Objet de la consultation**

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour L'exécution des **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

### **2- Consistance des prestations**

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

### **3- Délai d'exécution :**

Le délai maximum d'exécution est de trois (02) Mois.

### **4- Allotissement**

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

### **5- Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations est de : **Cinq millions (5 000 000)** francs CFA à savoir:

### **6- Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant une expertise dans le **domaine des BTP en général**.

### **7- Financement**

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget **MINAC, Exercice 2022**.

### **8- Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant

est fixé à **cent mille (100 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **9- Consultation du dossier de la Demande de Cotation**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem**

**Tél : (237) 698 98 18 89** dès publication du présent avis.

#### **10- Acquisition du dossier de la Demande de Cotation**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Dix mille (10 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KEKEM.

#### **11- Remise des offres**

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie au plus tard le

~~11.1 MARS 2022~~ à 09 heures précises, et devra porter la mention:

**« AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 01/DC/CKKEM/CIPM-RTE/2022 DU ..~~14~~ FEV 2022.  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA  
CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM,  
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.**

**“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »**

#### **12- Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

#### **13- Ouverture des offres**

L'ouverture de l'offre aura lieu le ~~11.1 MARS 2022~~ à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

#### **14- Critère d'évaluation**

## 14.1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- ✓ Absence de la quittance d'achat du DAO ;
- ✓ Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- ✓ Certification des documents préalablement certifiés.

## 14.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Respect du délai de livraison.
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière

## 15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Service Technique de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

**Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.**

## 16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17- Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de **KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 698 98 18 89.**

## COPIES

- ARMP/OUEST ;
- PREFET/HT-NKAM;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- DDMINDEVEL /HT-NKAM ;
- DDMINTP/ HT-NKAM
- PRESIDENT CIPM/CKEM
- AFFICHAGE/ARCHIVES

Fait à Kékem, le 14 FEV 2022





## CONSULTING APPLICATION

N° 02/CA/CKKEM/CIPM-RTEC/2022 OF ~~11.4. FFV 2022~~

### RELATING TO WORK OF THE REHABILITATION OF THE FONKOUAKEM CHIEFDOM IN KEKEM COUNCIL, UPPER NKAM DIVISION, WEST REGION.

#### **1- Purpose of the invitation to tender**

As part of the implementation of the 2022 Public Investment **Budget MINAC**, the Mayor of Kekem's Council, Contracting Authority, launches a National Open Tender in emergency procedure for work on **rehabilitation of the Fonkouankem Chiefdom** in kékem Council, Upper Nkam Division, West Region.

#### **2- Consistency of the work**

The work that is the subject of this Invitation to Tender includes the trades planned within the framework of the quantitative and estimated estimate.

#### **3- Execution deadline**

The maximum execution deadline provided by the Contracting Authority for the provision of services is Three (03) months.

#### **4- Allotment**

The works consist of a single lot here in after designated: relating for work on the **rehabilitation of the Fonkouankem Chiefdom** in kekem Council, Upper Nkam Division, West Region.

#### **5- Participation and origin**

Participation in this Invitation to Tender is open on equal terms to Cameroonian companies established in Cameroon with proven experience in the field of Public Works and Building.

#### **6- Estimated cost :**

The estimated cost of the operation following prior studies stand is: **5 000 000 (Five millions) FCFA** all taxes:

#### **7- Financing**

The works covered by the Invitation to Tender are financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Decentralization and local development, Funds rooter; fiscal year 2022.

#### **8- Provisional bid bond**

The provisional bid bond is: **100 000 (one hundred thousand) FCFA**. It will have to be established according to the model indicated in the tender file and delivered by a first class banking establishment or financial organization approved by the Ministry in charge of Finance and whose list appears in part 12 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers.

Under pain of being rejected, the provisional bid bond must imperatively be produced in original dated less than three (03) months.

The provisional bid bond will be released no later than thirty (30) days after the expiry of the period of validity of tenders for unsuccessful tenderers. For the tenderer who receives the order letter, the provisional bid bond will be released after the establishment of the final bid bond.

## **9- Consultation of tender file**

The tender file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of Kekem's council upon publication of this invitation to tender notice.

## **10- Acquisition of the tender file**

Upon publication of this invitation to tender, the tender file can be obtained from the Secretariat of the Mayor of Kekem's council (Contracting Authority) upon presentation of the original of a receipt for payment to the **Kekem's municipal Treasury** of a non-refundable sum of : **Ten thousand (10 000) CFA francs** representing the costs of acquiring the tender file.

## **11- Submission of offers**

Each offer written in French or English and in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Secretariat of the Mayor of Kekem's Council, no later than **11.1 MARS 2022** at 9 am precise against receipt and must bear the mention:

### **NOTICE OF NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE**

**N° 02 /NONT/C-KEKEM/ITB-RTE/2022 of 11.4 FFV 2022**

**RELATING TO WORK OF THE REHABILITATION OF THE FONKOUANKEM CHIEFDOM IN KEKEM COUNCIL, UPPER NKAM DIVISION, AND WEST REGION.**

**"TO BE OPEN ONLY DURING BIDS OPENING SESSION"**

## **12- Admissibility of offers**

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or certified copies by the issuing services or an Administrative Authority, as the case may be, as indicated by the RPAO. They must be dated less than three (03) months before the opening of the bids or have been established after the original date of signature of the notice of invitation to tender.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender Documents will be declared inadmissible, in particular the absence of the bid bond.

## **13- Opening of tenders**

The bids will be opened in one time on **11.1 MARS 2022** from 10 am precise by the Internal Procurement Commission attached to the Kekem's council sitting in a Conference hall in the presence of tenderers or their duly authorized representatives and having perfect knowledge of the files for which they are responsible.

## **14- Evaluation criteria**

### **14.1- Main eliminatory criteria**

- Lack or absent of bid security;
- Absent of all Administrative document not submitted within forty eight hours after bid opening ;
- Production of copies of each offer in insufficient quantity (less than seven (07) ;
- Absent of tender purchase receipt ;
- Omission of a quantified unit price in the financial offer ;
- Technical score less than 70% (seventy per cent) of "YES" ;
- Certification of pre certified documents ;

#### **14.2- Essential criteria**

- Presentation of the offer;
- Supervisors ;
- Enterprise's experience;
- Material resources made available to the project;
- Site visit ;
- Organization, planning and methodology of execution;
- Financial capacity

#### **15- Attribution**

The Contracting Authority will award the contracts to the tendered whose offer has been evaluated as the lowest and which, in accordance with the Tender Documents, meets the required technical and financial capacities. Bidders presenting outliers (abnormally low) will be disqualified according to the prescribed regulatory procedure, namely obtaining the opinion of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after having first questioned the bidder concerned.

The recipient of the letter-order is invited to present himself upon signature of the award decision, at the latest within seven (07) days which follow and on pain of cancellation of said award decision, to the Technical service of Kekem's council for the establishment and subscription of his letter-order.

**Failure for him to appear the contracts is assigned to the following.**

#### **16- Period of validity of offers**

Bidders remain bound by their offers for a period of 90 (Ninety) days from the deadline set for the submission of offers.

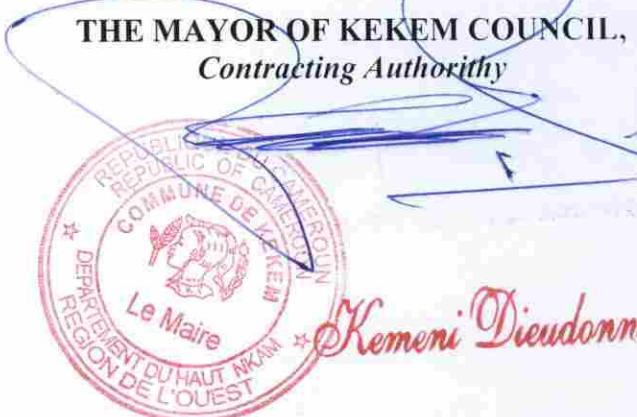
#### **17- Additional information.**

Additional information can be obtained during working hours at the Secretariat of the Mayor of Kekem's council, Phone: 698 981 889

Issued at Kekem on the ..... **14 FEV 2022**

#### **COPIES**

- ARMP/WEST
- PREFECTURE/BAFANG
- DDMINMAP/HT-NKAM
- DDMINEPAT/HT-NKAM
- DDMINTP/HT-NKAM
- PRESIDENT ITB/CKKEM
- NOTICE BOARD/ARCHIVES



**PIECE N° 2**  
**REGLEMENT PARTICULIER**  
**DE LA CONSULTATION**

## INSTRUCTIONS SPECIFIQUES AUX SOUMISSIONNAIRES

Référence des IGS	DESIGNATION
3	<p style="text-align: center;"><b>Éléments constitutifs d'une offre recevable</b></p> <p>Pour être recevable, l'offre devra être établie avec un original et six copies, et comprendre les éléments constitutifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dossier administratif ;</li> <li>• Les spécifications techniques ;</li> <li>• La Lettre de Cotation établie suivant le modèle ci-après (Pièce n° 9.2), datée et signée ;</li> <li>• Le Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli (Pièce n° 7) daté et signé ;</li> <li>• Le Bordereau des prix unitaires (Pièce n° 6) ;</li> <li>• Le projet de Lettre Commande dûment rempli, paraphé à chaque page (Pièce n° 8)</li> </ul>
6	<p style="text-align: center;"><b>Les conditions de dépôt des offres</b></p> <p>6.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée à l'adresse indiquée dans la Demande de cotations.</p> <p>6.2. L'enveloppe cachetée portera la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS DE CONSULTATION</b>  <b>N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU <i>114 FEV 2022</i>.....</b></p> <p style="text-align: center;"><b>POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »</b></p> <p>Le Soumissionnaire prendra soin de séparer les trois parties de son offre (Administrative, Technique et Financière) dans un document unique. Chaque partie sera constituée des pièces suivantes :</p> <p class="list-item-l1">a. <b>Dossier Administratif comportant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation d'immatriculation ;</li> <li>- l'attestation de non redevance fiscale ;</li> <li>- une attestation de l'ARMP de non exclusion des marchés ;</li> <li>- une attestation de non faillite par le greffe du tribunal de grande instance du lieu de siège de l'entreprise ;</li> <li>- un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale signée par le chef centre Régional CNPS ou un représentant ;</li> <li>- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original),</li> <li>- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de <b>cent mille (100 000) francs FCFA</b></li> <li>- Le projet de lettre de cotation rempli, paraphé, signé et daté.</li> </ul> <p><b><i>NB : Toutes les pièces administratives doivent dater de moins de trois mois.</i></b></p> <p class="list-item-l1">b. <b>Dossier Techniques constitué de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel d'encadrement ;</li> <li>- Expérience de l'entreprise ;</li> <li>- Moyen logistiques et matériels</li> <li>- Visite de site ; Méthodologie et Planning d'exécution.</li> </ul>

	<p>c. <b><u>Offre Financière :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Lettre de Cotation établie suivant le modèle joint, datée timbrée et signée ;</li> <li>- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé</li> <li>- Cadre du devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;</li> </ul>
7	<p style="text-align: center;"><b><u>Date et heure limite de dépôt des offres</u></b></p> <p>L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le <b>11 MARS 2022</b> à 09 heures précises, et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS DE CONSULTATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU .....</b></p> <p style="text-align: center;"><b>POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »</b></p>
8	<p style="text-align: center;"><b><u>Ouverture des plis</u></b></p> <p>a) L'ouverture de l'offre aura lieu le <b>11 MARS 2022</b> à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.</p> <p>b) Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis</p>
9	<p style="text-align: center;"><b><u>Évaluation des offres</u></b></p> <p>La Commission de Passation des Marchés, procédera, à l'évaluation des offres ou désignera un expert dans le domaine pour l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérification de la présence de toutes les pièces administratives ;</li> <li>2. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans l'article 14 du présent Avis de Consultation de demande de cotations.</li> <li>3. Vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;</li> <li>4. Vérifier que le devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;</li> <li>5. Vérifier que le Bordereau des Prix Unitaires est dûment rempli, daté et signé ;</li> <li>6. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.</li> <li>7. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.</li> </ol>

La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une proposition à l'Autorité contractante, Maître d'Ouvrage, de l'attribution de la lettre commande.

#### **CRITERES ELIMINATOIRES**

##### **Critères éliminatoires**

- ✓ Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- ✓ Absence de la quittance d'achat du DAO ;
- ✓ Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- ✓ Certification des documents préalablement certifiés.

##### **Critères essentiels**

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Respect du délai de livraison.
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;

#### **Attribution de la Lettre Commande**

**10**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotations et jugée moins disant.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

#### **11. Fraude et corruption**

a. Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes

- i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
- ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
- iii) se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
- iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions.

b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusives ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

**PIECE N° 3**

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES  
PARTICULIERES (CCAP)**

## SOMMAIRE

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

- ARTICLE 1- OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 2- PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 3- PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 4- TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5- ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6- DELAI DE LIVRAISON
- ARTICLE 7- DOMICILE DU PRESTATAIRE

### **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

- ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE
- ARTICLE 9- CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 10- DESCRIPTION DES TRAVAUX
- ARTICLE 11- INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE PRESTATAIRE
- ARTICLE 12- RECEPTION DES TRAVAUX
- ARTICLE 13- GARANTIE

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

- ARTICLE 14- GENERALITES – PRIX
- ARTICLE 15- MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 16- MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 17- DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 18- REGIME FISCAL
- ARTICLE 19- TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

- ARTICLE 20- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 21- LITIGES
- ARTICLE 22- PENALITES DE RETARD
- ARTICLE 23- RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 24- VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

## **CHAPITRE I : GENERALITES**

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande a pour objet les **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

La description de cette prestation est indiquée à l'article 10 ci-après.

### **ARTICLE 2 : PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande est passée suivant la procédure de la Demande de Cotation.

### **ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont par ordre de priorité :

- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- La soumission du Prestataire et ses propositions ;
- Les dispositions non contraires aux Spécifications Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités ;
- Le devis descriptif et quantitatif ;
- Le devis quantitatif et estimatif ;
- Le bordereau des Prix unitaires.

### **ARTICLE 4 : TEXTES GENERAUX**

La présente lettre commande est soumise aux lois et réglementation en vigueur au Cameroun, notamment :

1. Le Décret n° 218/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application;
2. Le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
3. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
4. Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
5. le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
8. La Lettre Circulaire n° 005/LC/MINMAP//CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 218/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
9. La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés ;
10. La Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.
11. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par la Lettre-Commande.

### **ARTICLE 5 : ATTRIBUTIONS**

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que :

- Le Maire de la Commune de Kékem est le Maître d'Ouvrage Délégué;
- L'Autorité contractante est le Maire de la Commune de Kékem ;
- Les attributions du Chef de Service sont dévolues à l'Agent Communal de Développement.
- Les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le **Chef Service du Patrimoine de l'Etat du Haut-Nkam**.
- L'organisme chargé du paiement est le Receveur Municipal de la Commune de Kékem ;
- Le Maître d'œuvre est le Chef Service Technique de la Commune de Kékem ;

L'Ingénieur ou son représentant doit vérifier que les prestations sont conformes aux spécifications techniques décrites au devis technique de la présente lettre commande, les approuver ou les refuser si elles sont non conformes.

## **ARTICLE 6 : DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) Mois.

## **ARTICLE 7 : DOMICILE DU PRESTATAIRE**

L'Entrepreneur fait élection de domicile dans la Commune de Kékem. Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **ARTICLE 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE**

L'Entrepreneur a pour mission d'assurer les travaux de cantonnage tels que décrits à l'article 9 sous le contrôle l'Ingénieur du marché et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

### **ARTICLE 9 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du cocontractant comprennent les **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** telles que décrites dans le détail estimatif et quantitatif et leur livraison à la Mairie de Kékem.

### **ARTICLE 10 : DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

- TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
- MACONNERIE- ELEVATIONS ;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- PEINTURE ;
- REVETEMENT.

### **ARTICLE 11 : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRENEUR.**

Avant la réception, le Prestataire devra transmettre à l'Autorité Contractante avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur du marché, la lettre-commande enregistrée décrivant les travaux indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total.

### **ARTICLE 12 : RECEPTION DES PRESTATIONS**

La réception est prononcée lorsque les travaux sont exécutés conformément aux spécifications du présent Marché et aux règles de l'art ;

La Commission de réception sera composée des membres suivants :

La Commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Le Maire de la Commune de Kékem : Président
- Le Chef Service du Patrimoine de l'Etat : Rapporteur ;
- Le Maître d'œuvre : Membre ;
- Le Chef de Service du marché : membre ;
- Le Comptable-Matières de la Mairie de Kékem : Membre ;
- Le Délégué Départemental du MINMAP ou son Représentant : Observateur ;
- L'Entrepreneur ou son représentant : Membre.

Cette Commission sera convoquée par son Président 48 heures avant la date fixée pour la réception des travaux. La Commission vérifiera la conformité des prestations, avec les prescriptions de la lettre-commande, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Prestataire sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas des prestations conforme, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire, signé de tous les membres de la Commission et par le Prestataire. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité des travaux et le respect des clauses contractuelles.

### **ARTICLE 13 – GARANTIE**

Sans objet.

### CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

#### **ARTICLE 14 – GENERALITES – PRIX**

Le Prestataire est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les travaux, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

#### **ARTICLE 15 – MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente lettre commande s'élève à la somme de .....(en chiffre et en lettres) Toutes Taxes Comprises conformément au détail estimatif ci-après :

#### **ARTICLE 16 – MODALITES DE PAIEMENT**

##### **16.1 – Avance de démarrage**

Il n'est pas prévu d'avance de démarrage

##### **16.2 – Le Prestataire est rémunéré sur présentation des factures après réception des travaux.**

#### **ARTICLE 17 – DOMICILIATION BANCAIRE**

Le Maire de la Commune de Kékem se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre commande par virement au compte bancaire n° ..... ouvert auprès de la banque ..... agence de ..... au nom de .....

#### **ARTICLE 18 – REGIME FISCAL**

La présente lettre commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

#### **ARTICLE 19 – TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (07) exemplaires originaux de la présente lettre commande seront enregistrés et timbrés exclusivement au Centre Régional des Impôts de l'Ouest par les soins et aux frais du Prestataire conformément à la réglementation en vigueur.

**N.B. :** Après enregistrement, le Prestataire remet six (06) copies enregistrées à l'Autorité Contractante pour distribution.

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **ARTICLE 20 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE**

Quinze (15) exemplaires de la lettre-commande seront édités et diffusés par les soins du Prestataire.

#### **ARTICLE 21 : LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente Lettre-commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

#### **ARTICLE 22 – PENALITES DE RETARD**

##### **22.1- Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :**

a- Un deux millième (1/2000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la lettre commande ;

b- Un millième (1/1000<sup>e</sup>) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;

**22.2- Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base avec ses avenants éventuels.**

#### **ARTICLE 23 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente lettre-commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 24 : VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'après sa notification au Prestataire.

**PIECE N° 4**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIERES (CCTP)**

# I : GENERALITES

## Article 1 : Localisation et consistance des travaux

Les travaux à réaliser portent sur la **Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CPT, au bordereau des prix Nomenclature des tâches et au détail estimatif.

## **CHAPITRE II : -MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX ET DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS**

### **2 2 1 : INSTALLATION DE CHANTIER**

Les travaux d'installation de chantier seront à la charge de l'entreprise bénéficiaire du marché. Un cahier de chantier et les pièces graphiques seront disponibles en permanence. Ces travaux comprennent :

La construction d'une clôture provisoire ;

L'édification d'un magasin d'approvisionnement avec un bureau attenant où le cahier de chantier et les pièces graphiques seront disponibles en permanence ;

Éventuellement les branchements provisoires en eau, en électricité et téléphone.

### **2 2 2 : TRAVAUX PRELIMINAIRES**

#### **2 2 1 – Études**

Les études comprennent :

L'établissement des plans d'exécution et de détails aux échelles convenables ;

L'établissement du planning des travaux ;

L'élaboration du programme d'exécution ;

Ces documents seront remis avant le début des travaux.

#### **2 2 2.2-Démolition et Nettoyage**

Nettoyage du site sur l'emplacement du bâtiment et sur une emprise de 2m tout autour de celui-ci. Ce travail comprend toutes sujétions d'abattage d'arbre et de dessouchage.

Les démolitions concernent les toitures des deux bâtiments. Les charpentes et les tôles seront déposées avec soins. Les vieilles tôles seront rassemblées par l'entrepreneur et remis au **chef de service du patrimoine du Haut-Nkam** pour compétence.

#### **2 2 .2 3- Fouilles**

Les fouilles concernent uniquement les endroits où les nouvelles maçonneries passeront.( mur de soubassement à arrière l'arrière du grand bâtiment.

#### **2 2 2.3 Nivellement plate-forme**

Nivellement d'une plate-forme se fera dans les zones de remblais et où les dallages seront exécutés.

#### **2 3 2 5– Remblais**

Les terres provenant de ces fouilles seront sous réserve de leur bonne qualité, utilisées pour les remblais. Ceux-ci seront exécutés par couches successives de 20cm, arrosées, et compactées. Les terres excédentaires ainsi que celles de mauvaise qualité seront évacuées à la décharge publique ou en des lieux agréés par l'ingénieur du marché. De toutes les manières les remblais seront purgés de tout détritus, racines, matières végétales et gravats.

### **2 4 : ELEVATION.**

#### **2 4.1 – Enduit**

Sur toutes parties maçonneries ou bétonnées, il sera exécuté un enduit de ciment de 1,5cm d'épaisseur au mortier de ciment dosé à 400 kg/m3.

Accrochage : Gobetis avec mortier de gros sable

Finition : Avec mortier de sable fin

## 2 5 : CHARPENTE - COUVERTURE – PLAFONNAGE

### 2 5.1 – fermes

Le renforcement des fermes sera exécuté avec du bois dur traité au xylophène de 3x15 ou 4 x 12 cm suivant indications des plans.

Ces fermes seront solidement ancrées dans la maçonnerie à l'aide des fers d'attente des poteaux.

### 2 5.2 – Pannes

Elles seront également renforcées en bois dur traité au xylamon, section 4 x 8 suivant indications des plans.

### 2 5.3 – Couverture

Les tôles de remplacement seront des tôles Bacs 6/10<sup>ème</sup>. Le faîte sera relevé et couvert avec des tôles faîtières. Les pignons recevront des rives en aluminium.

– Planche de rive :

\*Façades avant et arrière

La planche de rive utilisée aura au moins 30 cm de large et 3cm d'épaisseur. Elle sera en bois dur et rabotée sur une face et recevra un revêtement en aluminium (bande ourlée).

### 2 5.4 – Plafond

\*Solivage

Le solivage se fera en bois dur traité au xylophène, de section 4x8 minimum. Les champs seront rabotés.

\*Habillement :

En contre-plaqué de 4mm Ayous (SFID) en plaques identiques à celle trouvées sur le terrain

### N.B : \*Couverte joint périphérique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

\*Trappe de visite dans chaque pièce

\*Trous de ventilation perforés sur des plaques extérieures au droit de chaque pièce.

## 2 6 : PEINTURE

### 2 6.0 – GENERALITES

Le présent Devis Descriptif a pour objet l'ensemble des travaux de peinture nécessaires à l'exécution des ouvrages.

L'Entrepreneur aura à sa charge l'exécution de tous ces travaux, tels qu'ils figurent sur le devis. Les documents techniques de référence seront les suivants :

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

### 2 6.1 - CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de peinture ici concernent une partie du grand bâtiment du groupe 1A. A cet effet, il est prévu de préparer les surfaces avant le passage des différentes couches de peintures à appliquer.

## 2 7 : REVETEMENT

### 2 7.1 – Carrelage

Le sol sera revêtu des carreaux de 60x60 du type vitrifie, et précédant une chape de 10 cm d'épaisseur.

Ce carrelage sera enrobé à barbotine à base des ciments colle et ordinaire dosé à 4500kg/m3. Finition chape bouchardée y compris les plinthes.

**N.B : L'entrepreneur tiendra compte des erreurs ou omissions qui résulteraient de l'exploitation des différents documents constitutifs du marché.**

### Article 1 : Généralités

#### A. Sécurité

L'Entrepreneur est tenu de placer aux entrées et aux sorties du chantier, des panneaux indicateurs de travaux et de limitations de vitesse. Il reste responsable de tous les accidents survenus sur le chantier et/ou occasionnés aux tiers, à son personnel et aux agents et fonctionnaires de l'Administration du fait de la présence de son chantier. L'organisation, le gardiennage et la police des chantiers sont à la charge et aux frais de l'Entrepreneur.

## **CHAPITRE IV – MODE D’EVALUATION DES TRAVAUX**

### ***Article 14 : Consistance des prix***

La consistance des prix unitaires fournis par l’Entrepreneur est définie au CCAP.

### ***Article 15 : Définition des prix et évaluation des travaux***

Les prix unitaires sont définis au bordereau des prix.

Les ouvrages réalisés seront payés à l’Entrepreneur par application des prix du bordereau aux quantités des travaux évalués selon les prescriptions de l’article 8 du présent CPT.

En cas de constatation de travaux supplémentaires dont les prix unitaires ne sont pas définis dans le bordereau des prix, l’Ingénieur du marché se réserve le droit d’appliquer les prix unitaires de références.

L’Entrepreneur sera astreint au maintien de la circulation sur son chantier sans prétendre à une rémunération particulière et ce jusqu’à la réception provisoire de la route.

### ***Article 15 : Dossier de récolelement***

A la fin des travaux, l’Entrepreneur devra produire un dossier de récolelement complet qu’il remettra en trois (03) exemplaires à l’Ingénieur du marché, au plus un mois après la réception provisoire. Les plans de récolelement feront ressortir tous les travaux effectués par l’Entrepreneur, ainsi que leur localisation.

## **CHAPITRE II – PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT**

L’Entrepreneur proposera à l’Ingénieur du marché avant le début des travaux le lieu de ses installations de chantier et sollicitera par note verbale (rapport de chantier faisant foi) son autorisation d’installation.

Le site doit être choisi en dehors des zones sensibles, afin de limiter le débroussaillage, l’arrachage d’arbustes, l’abattage des arbres. Dans la zone d’installation de chantier, l’élargissement et l’abattage des arbres dont le diamètre mesuré à 1m du sol est supérieur à 20 cm sera réalisé après accord préalable de l’Ingénieur du marché.

Le site doit prévoir un drainage adéquat des eaux sur l’ensemble de sa superficie. Les aires d’entretien et de lavage des engins devront être bétonnées et prévoir un puisard de récupération des huiles et des graisses. Ces aires d’entretien devraient avoir une pente vers un puisard réalisé pour l’occasion et vers l’intérieur de la plate-forme afin d’éviter d’écoulement des produits polluants vers les sols non revêtus.

A la fin des travaux, l’Entrepreneur réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. L’entrepreneur devra replier tout son matériel, engins et matériaux. Il devra démolir toute installation fixe, telle que fondation, support en béton ou métallique, etc. démolir les aires bétonnées, décontaminer le sol si tel a été le cas, soir d’une manière générale remettre le site dans son état le plus proche possible de son état initial. Il ne pourra abandonner aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs. Pour la mise en dépôt de matériaux de démolition, l’Entrepreneur doit obtenir l’approbation du site de l’Ingénieur du marché. Les matériaux sont à recouvrir d’une couche de terre, et le site doit recevoir un drainage adéquat afin d’éviter toute érosion.

La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses reste à la charge de l’Entrepreneur.

**PIECE N° 5**  
**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES TRAVAUX DE REHABILITATION DE  
LA CHEFFERIE FONKOUANKEM**

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	Prix Unitaire en Chiffre	Prix Unitaire en lettre
	<b>100- TRAVAUX PRELIMINAIRES</b>			
101	Installation de chantier, amené et replis matériels	FF		
102	Démolitions des toitures, mur	FF		
103	Projet d'execution	FF		
	<b>Sous Total 100</b>			
	<b>300-MACONNERIE- ELEVATIONS</b>			
302	Raccord de maçonnerie	ml		
	<b>Sous Total 300</b>			
	<b>400- CHARPENTE-COUVERTURE</b>			
401	Remplacement des bois pourris sur les panne, fermes et bois de rive en bois dure du pays y compris le solivage	m <sup>3</sup>		
402	Bardage extérieur en tôle lisse	m <sup>2</sup>		
403	Bandé ourlée sur bois de rive	ml		
404	Traitemet complet de la charpente au xylamon et fongicide anti insectes	m <sup>2</sup>		
405	Fourniture et pose des faux plafond en bambous tailles et bien calibre	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous Total 400</b>			
	<b>500- PEINTURE</b>			
501	Préparation des surfaces à peindre	m <sup>2</sup>		
502	Peinture pantex 800 pour murs et plafond intérieur	m <sup>2</sup>		
505	Peinture glycéroptalique pour décoration murs et ouverture	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous Total 500</b>			
	<b>600- REVETEMENT</b>			
602	Fourniture et pose des carreaux gré cérame de 60x60 vitrifiés	m <sup>2</sup>		
	<b>Sous Total 700</b>			
	<b>MONTANT HORS TAXES</b>			
	<b>TVA (19,25%)</b>			
	<b>MONTANT TTC</b>			

**PIECE N° 6**  
**DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF**

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF TRAVAUX DE REHABILITATION  
DE LA CHEFFERIE FONKOUANKEM**

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	QTE	P.U	TOTAL
	<b>100- TRAVAUX PRELIMINAIRES</b>				
101	Installation de chantier, amené et replis matériels	FF	1		
102	Démolitions des toitures et mur existant	FF	1		
103	Projet d'exécution	FF	1		
	<b>Sous Total 100</b>				
	<b>300-MACONNERIE- ELEVATIONS</b>				
302	Raccord de maçonnerie	ml	60		
	<b>Sous Total 300</b>				
	<b>400- CHARPENTE-COUVERTURE</b>				
401	Remplacement des bois pourris sur les panne, fermes et bois de rive en bois dure du pays y compris le solivage	m <sup>3</sup>	4.95		
402	Bardage extérieur en tôle lisse	m <sup>2</sup>	41.6		
403	Bande ourlée sur bois de rive	ml	52		
404	Traitemet complet de la charpente au xylamon et fongicide anti insectes	m <sup>2</sup>	154		
405	Fourniture et pose des faux plafonds en bambous tailles et bien calibre	m <sup>2</sup>	82.5		
	<b>Sous Total 400</b>				
	<b>500- PEINTURE</b>				
501	Préparation des surfaces à peindre	m <sup>2</sup>	402		
502	Peinture pantex 800 pour murs et plafond intérieur	m <sup>2</sup>	156		
505	Peinture glycérophthalique pour décoration murs et ouverture	m <sup>2</sup>	24		
	<b>Sous Total 500</b>				
	<b>600- REVETEMENT</b>				
602	Fourniture et pose des carreaux gré cérame de 60x60 vitrifiés	m <sup>2</sup>	82.5		
	<b>Sous Total 700</b>				
	<b>MONTANT HORS TAXES</b>				
	<b>TVA (19,25%)</b>				
	<b>MONTANT TTC</b>				

Arrêté le présent devis estimatif et quantitatif à la somme Toutes Taxes Comprises de FCFA : .....

**PIECE N° 7**  
**PROJET DE LETTRE COMMANDE**

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
 Paix – Travail – Patrie  
 \*\*\*\*\*  
**REGION DE L'OUEST**  
 \*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**  
 \*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE KEKEM**  
 \*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
 Peace—Work—Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
**WEST REGION**  
 \*\*\*\*\*  
**UPPER-NKAM DIVISION**  
 \*\*\*\*\*  
**KEKEM COUNCIL**  
 \*\*\*\*

### PROJET DE LETTRE-COMMANDE

LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_/LC/DHNK/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU .....  
 PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 POUR LES  
 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUANKEM, DANS LA  
 COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

**AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM**

**TITULAIRE :** .....  
 BP .....  
 TEL : .....  
**N° CONTRIBUABLE :** .....  
**COMPTE BANCAIRE N° :** .....  
 Banque : .....  
 Agence : .....

**OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE:** TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUANKEM DE LA COMMUNE DE KEKEM DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

**LIEU D'EXECUTION : MAIRIE DE KEKEM**

**MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE EN FCFA**

MONTANT TOTAL HT	
TVA : 19,25 % THTVA	
AIR : 2,2% ou 5,5% THTVA	
MONTANT TOTAL TTC	
NET A PERCEVOIR	

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINAC) - EXERCICE 2022**

**AUTORISATION DE DEPENSE : N° .....**

**IMPUTATION BUDGETAIRE : N° .....**

**POSTE COMPTABLE ASSIGNATAIRE : RECETTE MUNICIPALE DE KEKEM**

**DELAI D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS**

SOUSCRITE LE : .....  
 SIGNEE LE : .....  
 NOTIFIEE LE : .....  
 ENREGISTREE LE : .....

**ENTRE**

L'ETAT DU CAMEROUN, REPRESENTE PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM, CI-APRES DENOMME « **L'AUTORITE CONTRACTANTE** »

D'UNE PART

**ET**

L'ETABLISSEMENT : .....

BP.: .....

TEL.: .....

N° R.C .....

N° CONTRIBUABLE : .....

N° COMPTE BANCAIRE : .....

REPRESENTE PAR : ....., CI-APRES DENOMME,

« **LE PRESTATAIRE** »

D'AUTRE PART,

**IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIT :**

PAGE ..... ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_/LC/DHNK/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUANKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

**MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE EN FCFA**

MONTANT TOTAL HT	
TVA : 19,25 % THTVA	
AIR : 2,2% ou 5,5% THTVA	
MONTANT TOTAL TTC	
NET A PERCEVOIR	

**DELAI D'EXECUTION :** Trois (03) Mois.

**VISA ET SIGNATURES**

Lu et accepté par le Cocontractant  
LE DIRECTEUR,

KEKEM, LE.....

Signé par le MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM  
(*Autorité Contractante*)

KEKEM, LE.....

**ENREGISTREMENT**

**PIECE N° 8**  
**FORMULAIRES ET FICHES MODELES**

## SOMMAIRE

Annexe n°1	: MODELE DE SOUMISSION
Annexe n°2	: MODELE DE CAUTION
Annexe n°3	: MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF
Annexe n°4	: MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE
Annexe n°5	: MODELE DE PRESENTATION DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER
Annexe n°6	: MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-DEFAILLANCE/ABANDON DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES
Annexe n° 7	: MODELE DE PRESENTATION DECLARATION SUR L'HONNEUR DE LA VISITE DE SITE
Annexe n°8	: MODÈLE DE CURRICULUM VITAE
Annexe n°9	: MODELE DE PRESENTATION DE LA LISTE DU PERSONNEL
Annexe n°10	: MODELE DE PRESENTATION DE LA LISTE DES REFERENCES
Annexe n°11	: MODELE DE PRESENTATION DE LA LISTE DES MATERIELS
Annexe n°12	: CADRE DU PLANNING
Annexe n°13	: GRILLE D'EVALUATION

## Annexe n°1 : MODELE DE SOUMISSION

Je, soussigné .....*[indiquer le nom et la qualité du signataire]*

représentant la société, l'entreprise ou le groupement<sup>(1)</sup> ..... dont le siège social est à ..... inscrite au registre du commerce de ..... sous le n° .....

- Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence y compris l'(es) additif(s), *[rappeler le numéro et l'objet de la DC]*:
- Après m'être personnellement rendu sur le site des travaux et avoir souverainement apprécié la situation et constaté la nature et les contraintes des travaux à réaliser,
- Remets, revêtus de ma signature, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis estimatif établis conformément aux cadres figurant dans le dossier d'appel d'offres.
- Me soumets et m'engage à exécuter les travaux conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyen nant les prix que j'ai établis moi-même pour chaque nature d'ouvrage, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour l'unique lot à ..... *[en chiffres et en lettres]* francs Cfa Hors TVA, et à ..... francs CFA Toutes Taxes Comprises. *[en chiffres et en lettres]*
- M'engage à exécuter les travaux dans un délai de ..... mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre de la présente lettre-commande en faisant donner crédit au compte n° ..... ouvert au nom de ..... auprès de la banque ..... Agence de .....

Avant signature DU MARCHE, La présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

*Fait à ..... le .....*

Signature de .....  
en qualité de .....  
dûment autorisé à signer les soumissions  
pour et au nom de<sup>(2)</sup> .....

<sup>(1)</sup> Supprimer la mention inutile

<sup>(2)</sup> Annexer la lettre de pouvoirs

## Annexe n° 2 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

A Monsieur le Maire de ma Commune de Kékem, BP ..... Téléphone n°..... « Autorité Contractante »

Attendu que l'entreprise ..... , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du ..... pour les **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest .

.ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant : **100 000 (cent mille) Francs CFA**

Nous ..... [*nom et adresse de la banque*], représentée par ..... [*noms des signataires*], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de : **100 000 (cent mille) Francs CFA**, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier d'Appel d'Offres ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par l'Autorité contractante pendant la période de validité :

- omet à signer ou refuse de signer la lettre-commande, alors qu'il est requis de le faire ;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à l'Autorité Contractante un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

à ..... , le .....  
*signature de la banque*

### Annexe n°3: MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de la Caution : N° .....

A Monsieur le Maire de la Commune de Kékem, « le Maître d’Ouvrage, B.P : ....., Tél. ...., Fax : .....

Attendu que ..... *[nom et adresse de l'entreprise]*, ci-dessous désigné

« L’entrepreneur », s’est engagé, en exécution du marché désigné « la lettre-commande », **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l’Ouest et lesdits .

Attendu qu’il est stipulé dans la lettre-commande que l’entrepreneur remettra au Maître d’Ouvrage un cautionnement définitif, d’un montant égal à *[3 %]* du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l’exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner à l’entrepreneur ce cautionnement,

Nous, .....

*[nom et adresse de banque]*, représentée par ..... *[noms des signataires]*, ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l’entrepreneur n’a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché , sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu’à concurrence de la somme de ..... *[en chiffres et en lettres]*.

Nous convenons qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification au lettre-commande ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incombe en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification à l’entrepreneur, par le Maître d’Ouvrage, de l’approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de *[indiquer le délai]* à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit-nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d’Ouvrage au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*  
à ..... , le .....

#### Annexe n° 4 : MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

Banque : .....

Référence de la Caution : N° .....

A Monsieur le Maire de la Commune de Kékem, , B.P : ....., Tél. .....

ci-dessous désigné « le Maître d’Ouvrage»

Attendu que.....*[nom et adresse de l’entreprise]*,  
ci-dessous désigné « l’entrepreneur », s’est engagé, en exécution du marché, à réaliser les **Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l’Ouest ;

Attendu qu’il : est stipulé dans la lettre-commande que la retenue de garantie fixée à *[10%]* du montant TTC du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que : nous avons convenu de donner à l’entrepreneur cette caution,  
Nous, .....*[Nom et adresse de banque]*, représentée par .....*[Noms des signataires]*, et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l’égard du Maître d’Ouvrage, au nom de l’entrepreneur, pour un montant maximum de .....*[en chiffres et en lettres]*, correspondant à *[10%]* du montant du marché.

Et nous nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l’entrepreneur n’a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu’il se trouve débiteur du Maître d’Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à *[10%]* du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d’Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification au lettre-commande ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incombeant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d’Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d’Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*  
à .....*, le .....*

*[signature de la banque]*

## Annexe 5 : DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je, soussigné ..... *[indiquer le nom et la qualité du signataire]*

De nationalité Camerounaise

Faisant élection de Domicile à \_\_\_\_\_, BP : \_\_\_\_\_, Tel : \_\_\_\_\_,

Agissant au nom et pour le compte de Entreprise \_\_\_\_\_,

Inscrite au registre de commerce de \_\_\_\_\_,

Sous le numéro : N° \_\_\_\_\_,

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°.....du.....Pour .....

Me soumets et m'engage à exécuter ces prestations conformément au Dossier d'Appel d'Offres et moyennant les prix que j'ai dressé après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations.

M'engage à entreprendre dès réception de l'ordre de service de démarrer les prestations émis par le chef de service, la mise en place du personnel et des moyens logistiques tel que prévu dans les termes du marché.

M'engage à respecter les délais maxima prévus par le planning d'exécution que j'ai moi-même établi.

M'engage à pré financer les travaux à hauteur de 20% au moins du montant toutes taxes comprises de ma soumission.

Fait à....., le .....

Signature

**Annexe n° 6 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-DEFAILLANCE/ABANDON**

**DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES**

Je, soussigné ..... *[indiquer le nom et la qualité du signataire]*

représentant la société, l'entreprise ou le groupement<sup>(8)</sup> ..... dont le siège social est à ..... inscrite au registre du commerce de ..... sous le n° ..... déclare sur l'honneur que mon entreprise n'est pas entrain d'exécuter les travaux de l'exercice antérieur ou n'a pas abandonné de chantier au cours des trois dernières années.

*Fait à ..... le .....*

Signature de .....  
en qualité de .....  
dûment autorisé à signer les soumissions  
pour et au nom de .....

## Annexe n°7 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE LA VISITE DU SITE

Je, soussigné ..... [indiquer le nom et la qualité du signataire]

Représentant l'Entreprise

Déclare sur l'honneur avoir visité ce jour le \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

Le site réservé pour les travaux de construction de ..... pour lequel mon entreprise veut soumissionner.

M'étant rendu sur les lieux, les observations suivantes ont été relevées :

*Signature du Soumissionnaire,*

## Annexe n° 8 – MODÈLE DE CURRICULUM VITAE

Proposé au poste de : \_\_\_\_\_

Nom & Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Langues Parlée	Très bon	Bon	Moyen
Ecrite	_____		
Comprise	_____		

Ecole de formation : \_\_\_\_\_

Date d'entrée dans cette école : \_\_\_\_\_

Date de sortie de cette école : \_\_\_\_\_

Diplôme obtenu : \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Connaissances particulières : Publication, Travaux de recherche \_\_\_\_\_

Date de début de travail : \_\_\_\_\_

Nombre d'Années de travail : \_\_\_\_\_

Nombre d 'années de travail dans la société : \_\_\_\_\_

Date d'entrée dans cette société : \_\_\_\_\_

### **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (\*)**

(\*) – Les certificats de travail délivrés par les différents employeurs doivent être annexés au présent curriculum vitae signé

Le curriculum vitae doit faire ressortir l'importance des chantiers sur lesquels le personnel a travaillé et la formation réelle occupée sur le chantier

**Annexe n° 9– MODÈLE DE LISTE DU PERSONNEL**

<b>CONDUCTEUR DES TRAVAUX</b>		
<b>1</b>	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes universitaires	
	Nombre d'années d'expérience	
<b>AGENT DE MAITRISE (CHEF DE CHANTIER)</b>		
<b>2</b>	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes universitaires	
	Nombre d'années d'expérience	
<b>AUTRES PERSONNELS</b>		
<b>3</b>	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes	
	Nombre d'années d'expérience	
	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes universitaires	
	Nombre d'années d'expérience	
<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF</b>		
<b>3</b>	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes universitaires	
	Nombre d'années d'expérience	
	Noms et prénoms	
	Fonction	
	Diplômes universitaires	
	Nombre d'années d'expérience	
<b>4</b>	<b>PERSONNEL DE CHANTIER</b>	
	<b>QUALIFICATION</b>	<b>NOMBRE</b>

Fait à.....le .....

*[signature du soumissionnaire]*

**Annexe n° 10 – REFERENCES GENERALES ET SPECIFIQUES  
DE L'ENTREPRISE DE 2018 À 2022**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant TTC du contrat</b>	<b>Autorité Contractante</b>	<b>Date de signature du contrat</b>	<b>Date de réception des travaux</b>

**Pièces jointes :**

Première et dernière pages du contrat (lettre-commande et/ou Lettre-commande) enregistré ;  
Procès verbaux de réception y afférents.

à ..... , le .....

[signature du soumissionnaire]

**Annexe n° 11– MODÈLE DE LISTE DU MATERIEL**

CATEGORIE		NATURE DU MATERIEL		IDENTIFICATION			CARACTE-RISTIQUES PRINCIPALES
N°	APPEL-LATION	NATURE DU MATERIEL	AGE	MARQUE	TYPE	N°	
01	Matériel roulant						
02	ENGINS						
07	Autres matériels						

à ..... , le .....

[signature du soumissionnaire]

## **Annexe n° 12 : CADRE DU PLANNING**

### **Note sur la présentation des plannings**

Les quantités, les rendements journaliers, la durée d'exécution des travaux et les ralentissements voire les interruptions devront ressortir clairement des plannings.

Le planning financier qui découle du planning des travaux devra indiquer mois par mois, les montants prévisionnels des décomptes de travaux par poste et cumulés, en tenant compte de l'incidence des saisons de pluies, pour la solution de base et éventuellement la solution variante.

**Annexe n° 13 GRILLE D'EVALUATION**

**DEMANDE DE COTATION**

**N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU .....**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE  
FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM,  
REGION DE L'OUEST.**

**Nom de l'Entreprise .....**

N°	Désignation des critères	Justifié	Non Justifié
<b>C.1</b>	<b>PRESENTATION GENERALE (02 critères)</b>		
1	Sommaire + Reliure +page de garde et intercalaires de couleur autre que le blanc		
2	Respect de l'ordre des pièces tel que prescrit dans la DC		
<b>C.2</b>	<b>PERSONNEL D'ENCADREMENT (05 critères)</b>		
3	<b>C.2.1 : Liste du personnel + organigramme de l'entreprise</b>		
4	<b>C.2.2 : Conducteur des travaux :</b> Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural doté d'au moins trois (03) années d'expérience globale dans des travaux routiers. Ou Titulaire d'une Licence Technologique – Option : Génie civil, doté d'au moins (03) trois années d'expérience dans des travaux de Bâtiment.		
4	Photocopie légalisée du diplôme		
5	Curriculum vitae daté et signé par le Conducteur des travaux		
5	<b>C.2.3 : Chef de chantier :</b> Technicien de Génie Civil ou d'Urbanisme ou de Génie Rural) ou du Titulaire de Brevet de Technicien – Option Génie Civil, doté d'au moins (cinq) (03) années d'expérience globale en travaux.		
6	Photocopie légalisée du diplôme.		
7	Curriculum vitae daté et signé par le Chef de chantier		
	<b>N.B. :</b> Les trois (03) pièces (Photocopies légalisées du diplôme) et le CV sont indissociables et vaut disqualification du candidat dans le cas contraire.		
<b>C.3</b>	<b>EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (04 critères) :</b> Elle est justifiée par les photocopies des contrats des travaux enregistrés, exécutés par l'Entreprise au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.		
	<b>C-3.1 Expérience générale dans le domaine des BTP :</b> Joindre photocopies 1 <sup>ère</sup> et dernière page du contrat signé et enregistré + PV de réception y afférent.		

8	Nombre de projets exécutés dans les trois (03) dernières années $\geq 03$		
9	Nombre de projets exécutés dans les trois (03) dernières années $\geq 02$		
10	Nombre des projets exécutés dans les trois (03) dernières années $\geq 01$		
	<b>C-3.2 Expériences en Travaux de cantonnage:</b> Joindre Photocopies 1 <sup>ère</sup> et dernière page du contrat signé et enregistré + PV de réception y afférent.		
11	Nombre de projets exécutés dans les trois (03) dernières années $\geq 01$		
<b>C.4</b>	<b>MOYENS LOGISTIQUES ET MATERIELS (03 critères) :</b> Le Candidat doit établir qu'il dispose en propre ou en location les matériels ci-après :		
12	Pick-up		
13	Petit matériel de génie civil		
14	Autres matériels (environ une dizaine)		
	<b>N.B. :</b> L'Entreprise doit fournir les photocopies légalisées par une Autorité administratives de tous les documents prouvant que les matériels cités sont sa propriété. Les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par les Services de Transport. Si l'entreprise envisage louer certains matériels, elle doit fournir la preuve de leur existence et la convention légalisée la liant à leur légitime propriétaire.		
<b>C.5</b>	<b>VISITE DE SITE (01 critère)</b>		
15	Rapport de visite du site signée sur l'honneur.		
<b>C.6</b>	<b>METHODOLOGIE D'EXECUTION, PLANNING (03 critères)</b>		
16	Présence d'une note méthodologique portant sur l'organisation du chantier.		
17	Aspects sociaux environnementaux		
18	Planning d'exécution des travaux cohérent faisant ressortir le délai d'exécution.		
	<b>TOTAL</b>	/18	/18
	<b>CONCLUSION :</b>		

**N.B. : Seules les soumissions ayant obtenu 13 « OUI » au moins sur 18 seront admis à l'analyse financière**

## 8.1/ TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU .....  
 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS  
 LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

N°	NOM DES SOUMISSIONNAIRES	ADRESSE	CONFORMITE DE L'OFFRE		DELAI D'EXECUTION		MONTANT TOTAL TTC	OBSERVATIONS
			OUI	NON	DELAI	LIEU		
1								
2								
3								
4								
5								

### MEMBRES DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES :

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS	SIGNATURE

## 8.2/ LETTRE DE COTATION

Nom du Soumissionnaire	
Date	
Objet de la Consultation	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHEFFERIE FONKOUAKEM DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.</b>
Numéro de Référence de la Demande de Cotation	<b>N° 01/DC/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU .....</b>

A Monsieur le Maire de la Commune de Kékem  
(*Autorité Contractante*)

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter **les Travaux de Réhabilitation de la Chefferie Fonkouankem** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest .

, conformément à la Demande de Consultation et pour un montant Total Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée de ..... (en chiffre et en lettres)FCFA et Toutes Taxes Comprises de (en chiffre et en lettres) FCFA et dans le délai de livraison de Trois (03) Mois imposé dans votre Demande de Cotation.

Les documents suivants font partie de notre soumission:

- 1) La présente lettre de Cotation établie suivant le modèle, datée et signée ;
- 2) Le devis Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- 3) Le cadre de bordereau des prix unitaires ;
- 4) Le projet de lettre commande rempli, paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ;

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les travaux selon les dispositions précisées dans le Bordereau descriptif et quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis de Consultation. L'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une lettre commande, constituera une lettre commande nous obligeant réciproquement.

Fait à....., le .....

**Nom et qualité du Responsable habilité à signer  
les soumissions**

## **PIECE N° 9**

**LISTE DES ESTABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES  
D'ASSURANCE AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS  
DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCE  
AGREEES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS  
DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2022.**

**I- BANQUES**

AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé;  
BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), BP 2 933 Douala ;  
BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK),  
BP 600 Douala.  
BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC),  
BP 1 925 Douala ;  
CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), BP 4 571 Yaoundé;  
COMMERCIAL BANK- CAMEROON (CBC), BP 4 004 Douala;  
ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), BP 582 Douala;  
BANK OF AFRICA CAMEROUN (BOA Cameroun) BP. 4593 Douala  
NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK), BP 6 578 Yaoundé;  
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB), BP 300 Douala ;  
SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SGBC), BP 4 042 Douala ;  
STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC), BP 1 784 Douala;  
UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC), BP 15 569 Douala;  
UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA), BP 2 088 Douala;  
BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME).

**II- COMPAGNIES D'ASSURANCES**

ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 Douala;  
AREA (ASSURANCE ET REASSURANCE) BP 1531 Douala ;  
ATLANTIQUE ASSURANCES S.A. B.P 2933, Douala ;  
BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A. BP 2328 Douala;  
CHANAS ASSURANCES, BP 109 Douala ;  
CPA S.A BP. 54 Douala ;  
NSIA ASSURANCES S.A – BP 2769 Douala ;  
PROASSUR S.A B.P. 5963 Douala ;  
SAAR S.A. BP 1011 Douala ;  
SAHAM ASSURANCE S.A B.P. 11315 Douala ;  
ZENITHE INSURANCE, BP 1540 Douala.